

frustration et de mécontentement qui règne dans les autres régions du pays.

● (1650)

Aujourd'hui, nous discutons de la loi sur l'administration du pétrole. Quand elle a été adoptée, je ne pense pas qu'un seul gouvernement pensait qu'elle servirait un jour. On espérait sans doute que la loi ne serait pas utilisée, car elle permettait au gouvernement fédéral de fixer unilatéralement le prix du gaz et du pétrole. Sauf erreur, c'est la première fois qu'on y a recours depuis sa promulgation. De toute évidence, il faudrait négocier pour fixer les prix. C'est ainsi qu'on procède au Canada, c'est ainsi qu'on a procédé jusqu'ici et, si le Canada veut continuer à exister, il faut continuer dans cette voie. Il ne faudrait jamais fixer les prix arbitrairement en recourant, par exemple, à la loi sur l'administration du pétrole.

Le gouvernement recourt à cette loi maintenant car il a cherché à négocier un accord d'une façon que les provinces productrices ou les régions du pays d'où viennent ces produits ont jugée très intransigeante et parfois même sournoise, causant la rupture des négociations et faisant disparaître toute confiance entre les partenaires. En fin de compte, le gouvernement a jugé bon, comme solution de dernier recours, ou conformément à un plan tracé d'avance, de prendre cette mesure fort regrettable.

Les prix du pétrole ont été établis dans le budget. D'ailleurs, il s'agissait plus d'une déclaration sur l'énergie que d'un exposé budgétaire. Sur la somme totale de 14.92 milliards de dollars en nouveaux revenus, 14.155 milliards sont attribuables aux changements apportés aux taxes sur le pétrole et le gaz naturel. D'ici les trois prochaines années, quelque 95 p. 100 des revenus perçus proviendront directement du secteur de l'énergie. A mon avis, le consommateur canadien devra payer la note, que ce soit maintenant ou plus tard, sous forme de prix et de taxes plus élevés.

La plupart des Canadiens ont des sentiments mitigés sur cette mesure législative. Ils devraient se poser quatre ou cinq grandes questions quant aux répercussions du programme énergétique du gouvernement. Ils auraient lieu de se demander si cette mesure aidera vraiment le consommateur. Bien sûr, on ne peut répondre que par la négative. Nous savons certes que le prix de l'énergie doit grimper, mais nous, de ce côté-ci de la Chambre, sommes d'avis qu'il faudrait protéger certains secteurs de la société et permettre une augmentation progressive des prix. Or cela est impossible si nous adoptons la proposition du gouvernement.

Voici une autre question dont devraient se préoccuper les Canadiens: ce programme énergétique nous assurera-t-il un approvisionnement plus sûr? En ce moment, la réponse est sans aucun doute négative; ce programme n'améliorera pas la sécurité de notre approvisionnement. En fait, il pourrait fort bien lui nuire.

Les Canadiens voudront également savoir si la situation de l'emploi en sera améliorée ou non. Bien sûr, encore une fois la réponse est négative. Des emplois disparaîtront dans les provinces de l'Ouest et, par conséquent, dans le centre du pays où l'on fabrique beaucoup de produits utilisés dans le domaine énergétique. De toute évidence, ce programme énergétique affaiblira le secteur pétrolier.

Administration du pétrole—Loi

Enfin, pour en revenir à la question soulevée par le solliciteur général, l'unité nationale en prend un coup. L'indignation est forte dans diverses régions du pays, et particulièrement dans l'Ouest d'où je viens. Cette indignation n'est pas nécessairement provoquée par ce programme énergétique, mais plutôt par une série d'événements qui se sont produits ces derniers mois.

Je voudrais comparer les propositions énergétiques faites par le parti progressiste conservateur en décembre 1979 à celles du gouvernement libéral, et comparer les effets possibles des deux programmes pour l'année à venir et jusqu'à l'exercice 1983-1984. Pour comparer ces propositions, nous devons nous appuyer sur certains critères; or le seul point de comparaison que nous ayons, c'est ce que les conservateurs étaient disposés à offrir en ce qui concerne les prix. Au chapitre des hausses de prix et des taxes pour toute l'année 1980, mon parti avait proposé une augmentation de \$4 le baril. Les libéraux ont proposé une augmentation de \$3 le baril, majorée d'un prélèvement d'indemnisation de 80c. le baril et d'une taxe de Syn-crude s'élevant à 75c. le baril, ce qui se traduit par une hausse de \$4.55 le baril de pétrole. Au niveau de la consommation, cela représente une augmentation de 17.3c. ou 17.4c. le gallon d'essence et d'environ 15.9c. le gallon de mazout. Si l'on applique la politique de prix des libéraux, en vigueur actuellement, jusqu'en 1983, cela signifie que l'essence augmentera de 83.8c. le gallon, ou 19c. le litre, et le mazout, de quelque 77c. le gallon.

Selon le budget des conservateurs, l'essence aurait augmenté de 84.5c. le gallon, et le mazout, d'environ 61c. le gallon. Par conséquent, d'ici à 1983, les consommateurs paieront le gallon d'essence environ 1.7c. de plus et le gallon de mazout 16c. de plus que si les mesures prévues au budget des conservateurs étaient en vigueur.

● (1700)

Tous les Canadiens seront concernés, qu'ils soient propriétaires d'une voiture ou non, les pensionnés, les propriétaires de maison, tous, peu importe leur condition sociale. Nous, les habitants de l'Ouest du Canada, nous nous sentons lésés parce que, pendant la dernière campagne électorale, le parti libéral a fait croire à dessin aux Canadiens que, durant les prochaines années, ils devraient payer l'énergie moins cher qu'ils n'auraient dû le faire en vertu du budget progressiste conservateur, ce qui est faux. Je vais vous prouver le contraire en vous disant ce qu'il en coûterait à une famille moyenne de quatre personnes d'ici 1983, car c'est le meilleur moyen de comparer les deux programmes.

En vertu de la politique libérale, une telle famille dépenserait à peu près \$484 de plus par an pour l'essence et environ \$616 de plus pour le mazout de chauffage. Selon le budget progressiste conservateur qui a été rejeté, une telle famille aurait dû payer à peu près \$495 de plus par an en essence—ce qui fait environ \$10 par an de plus que d'après les mesures budgétaires des libéraux—et \$488 de plus par an pour le mazout de chauffage, soit \$150 de moins que selon les mesures des libéraux. Dans l'ensemble, le coût de ces deux marchandises essentielles devrait dépasser de 100 dollars maintenant et de \$1,100 en 1983 les prix que le gouvernement conservateur avait négociés avec les provinces.